INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

90 14298

2 669 446

(51) Int Cl⁵ : G 06 F 11/30

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- (22) Date de dépôt : 16.11.90.
- (30) Priorité :

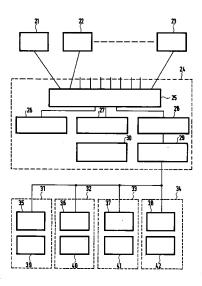
71) Demandeur(s) : ALCATEL CIT Société Anonyme — FR.

- Date de la mise à disposition du public de la demande : 22.05.92 Bulletin 92/21.
- 56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 73) Titulaire(s) :
- 74 Mandataire : SOSPI Sciaux Edmond.

(72**) Inventeur(s) :** Veillon Albert.

- 54) Procédé de développement de logiciels.
- Pour exécuter, en collaboration, des outils de gestion de développement de logiciels, conçus pour une machine centrale ayant une grande puissance et une grande capacité de mémoire sur disque, et des outils de développement de logiciels, conçus pour des stations de travail ou des micro-ordinateurs ayant des systèmes d'exploitation de types différents de ceux des machines centrales, le procédé consiste à:
- charger dans une machine centrale (24) des outils de gestion de développement de logiciels (30) supportés par le système d'exploitation de la machine centrale;
- charger dans une station de travail (31) reliée à la machine centrale (24), un outil de développement (39) supporté par le système d'exploitation de cette station;
 lancer l'exécution d'un logiciel (29) du système d'exploi-
- lancer l'exécution d'un logiciel (29) du système d'exploitation de la machine centrale (24) transférant un travail de la machine centrale à la station, ce travail comportant des données et des commandes portant sur ces données;
 - exécuter ces commandes, dans la station (31);
- transférer un fichier résultant de l'exécution de ces commandes, de la station (31) à la machine centrale (24).

Application au développement de gros logiciels pour des microprocesseurs cibles.



FR 2 669 446 - A



Procédé de développement de logiciels.

L'invention concerne un procédé de développement de logiciels, en particulier de logiciels destinés à être exécutés par un microprocesseur, ce dernier étant appelé micro-processeur cible. Les logiciels de ce type sont développés au moyen d'outils logiciels appelés outils de développement, qui réalisent des fonctions de compilateur, éditeur de liens, etc. Ces outils logiciels sont fournis par le constructeur du micro-processeur cible, et sont prévus pour être exécutés sur un micro-ordinateur ou une station de travail fonctionnant généralement sous un système d'exploitation adapté à ce type de machine, par exemple ceux connus sous les marques MS-DOS, UNIX, SUN OS.

La puissance et l'espace mémoire d'un micro-ordinateur ou d'une station de travail sont bien adaptés au développement d'un 15 logiciel de taille courante. Par contre, le développement de logiciels comportant plusieurs centaines de milliers d'instructions nécessite, en plus de l'utilisation d'outils de développement, l'utilisation d'outils de gestion de développement de logiciels, appelés aussi outils de base d'un atelier de génie logiciel. Ces 20 outils de gestion sont par exemple : un gestionnaire de base de d'objets, gestionnaire de données. un gestionnaire un configuration, un contrôleur des accès et des opérations, contrôleur des erreurs et des modifications. Ces outils de gestion sont conçus généralement pour être exécutés sur une machine 25 centrale ayant la puissance, l'espace disque, et les logiciels nécessaires pour traiter plusieurs travaux quasi-simultanément. Cette machine centrale comporte aussi des logiciels de transfert de fichiers vers différentes stations de travail. Malheureusement, une machine centrale est mise en oeuvre au moyen d'un système 30 d'exploitation qui n'est pas de même type que celui mis en oeuvre dans un simple micro-ordinateur ou une simple station de travail. Il n'est donc pas possible de faire collaborer directement un outil de développement fourni par le constructeur d'un microprocesseur cible, et un outil de gestion de développement, sur une machine 35 centrale.

La solution classique à ce problème consiste à concevoir, pour chaque type de micro-processeur cible, de nouveaux outils de développement de logiciel, assurant les mêmes fonctions que ceux fournis par les constructeurs de microprocesseurs cibles, mais compatibles avec le système d'exploitation de la machine centrale qui exécutera ces outils de développement, en collaboration avec des outils de gestion de développement de logiciels. Par exemple, un compilateur est réécrit pour être opérationnel sur une machine centrale, alors que le logiciel résultant est destiné à être exécuté sur un micro-processeur cible. Cette solution a l'inconvénient d'être très coûteuse.

Le but de l'invention est de proposer un procédé beaucoup moins coûteux.

L'objet de l'invention est un procédé de développement de 15 logiciels consistant à exécuter des outils de gestion de développement de logiciels, en collaboration avec des outils de développement de logiciels, caractérisé en ce qu'il consiste à :

- charger dans une machine centrale au moins un outil de gestion de développement de logiciels, supporté par un premier type de système d'exploitation;
 - charger dans au moins une station de travail reliée à la machine centrale au moins un outil de développement supporté par un second type de système d'exploitation;
- lancer l'exécution d'un logiciel de gestion de 25 développement, pour préparer un travail;
 - lancer l'exécution d'un logiciel du système d'exploitation de la machine centrale, transférant ce travail de la machine centrale à une station, ce travail étant un fichier comportant des données et des commandes portant sur ces données;
- exécuter ce travail dans la station;
 - transférer au moins un fichier résultant de l'exécution de ce travail, de la station à la machine centrale,
 - lancer l'exécution d'un logiciel de gestion de développement, pour enregistrer ce fichier résultant.
- 35 L'invention sera mieux comprise et d'autres détails

apparaîtront à l'aide de la description ci-dessous et des figures l'accompagnant:

- la figure 1 illustre schématiquement un exemple de mise en oeuvre du procédé selon l'art antérieur;
- 5 la figure 2 illustre schématiquement un exemple de mise en oeuvre du procédé selon l'invention.

Dans l'exemple représenté sur la figure 1, une pluralité d'utilisateurs, développe en parallèle des logiciels qui seront exécutables sur un ou plusieurs types de micro-processeurs cibles, 10 en travaillant sur des terminaux 1 à 3 reliés à une machine centrale 4. Les terminaux 1 à 3 sont des terminaux sans outils de développement de logiciels. Des outils de développement de logiciels, 13, sont mis en oeuvre dans la machine centrale 4 et collaborent avec des outils de gestion de développement, 12, exécutés aussi par la machine centrale 4. Ces outils 12 et 13 sont compatibles avec le système d'exploitation de la machine centrale 4. Les outils de développement fournis par les constructeurs des microprocesseurs cibles ont été réécrits spécialement pour être exécutables sur cette machine centrale 4.

Chaque utilisateur soumet son travail à un superviseur de traitement par lots local, 6, via une interface de traitement par lots, 5. Chaque travail met en oeuvre les outils 12 et 13. Chaque travail est constitué de données, et de commandes portant sur ces données. Par exemple, ces commandes lancent l'exécution d'un gestionnaire de configuration, faisant partie des outils de gestion, 12, et l'exécution d'un compilateur faisant partie des outils de développement, 13. Un gestionnaire de configuration a pour fonction de gérer des logiciels d'application, en prenant en compte : leurs noms, leurs types, leurs versions, leurs éditions, et leurs indices de fabrication. Il maintient des relations de dépendance entre des logiciels sources et des logiciels objets.

Par exemple, pour préparer un travail consistant à compiler un texte source, des commandes lancent l'exécution du gestionnaire de configuration pour que ce dernier envoie le texte source à compiler, d'un espace accessible à cet utilisateur, dans le

gestionnaire de configuration, vers un fichier de travail utilisé comme fichier d'entrée source du compilateur. Le compilateur fournit un logiciel objet et un listing au gestionnaire de configuration. Une commande lance l'exécution du gestionnaire de configuration pour enregistrer ce logiciel objet et ce listing dans un espace situé dans le gestionnaire de configuration, et accessible à l'utilisateur.

Dans cet exemple, la machine centrale 4 peut exécuter cinq travaux quasi-simultanément. Cinq travaux sont répartis dans cinq zones de mémoire, appelées partitions, 7 à 11, permettant d'exécuter ces cinq travaux quasiment en parallèle, et les autres travaux sont mis dans une file d'attente non représentée. Les résultats de l'exécution de ces travaux sont stockés dans des espaces, situés dans le gestionnaire de configuration, et accessible par les utilisateurs. Quand un travail est achevé, le superviseur 6 va chercher un nouveau travail exécutable, dans la file d'attente.

La figure 2 illustre schématiquement un exemple de mise en oeuvre du procédé selon l'invention. Une pluralité d'utilisateurs travaille sur des terminaux, 21 à 23, ne comportant pas d'outils de développement, et qui sont reliés à une machine centrale 24. La machine centrale 24 est reliée à des stations de travail, 31 à 34 comportant respectivement des logiciels de transfert de fichiers, 35 à 38, et comportant respectivement des outils de développement, 39 à 42, de type classique, fournis par les constructeurs de différents micro-processeurs cibles. Ces outils de développement 39 à 42 sont compatibles respectivement avec les systèmes d'exploitation des stations 31 à 34, qui sont par exemple des systèmes d'exploitation de marque MS-DOS, ou UNIX, ou SUN OS.

La machine centrale 24 comporte un système d'exploitation classique, par exemple de marque VM-CMS commercialisé par la société IBM, comportant notamment:

- une interface 25 de traitement par lots;
- un sous-système 26 superviseur de traitement par lots local, muni d'une file d'attente 27;

- un sous-système 29 de transfert de fichiers.

5

20

Ces logiciels sont les logiciels classiques d'une machine centrale, ils ne nécessitent aucune modification pour mettre en oeuvre le procédé selon l'invention.

Le système d'exploitation de la machine 24 comporte en outre un sous-système 28, superviseur des traitements par lot à distance. Ses fonctions et son architecture sont très proches de celles du sous-système 26.

La machine 24 comporte aussi des outils 30 de gestion de développement de logiciels. Ces outils 30 sont classiques et ont été conçus pour être exécutés sous le système d'exploitation de cette machine centrale 24. Ils comportent, par exemple, un gestionnaire de configuration.

Les utilisateurs voient les stations 31 à 34 comme un système 15 de traitement par lots local.

Chaque utilisateur soumet son travail au superviseur 28 de traitement par lots à distance, via l'interface 25 de traitement par lots. Le superviseur 28 gère des classes de travaux, des priorités, et des files d'attente, non représentées; mais en plus il gère des classes de stations, pour sélectionner une station et lui transférer un travail, via le sous-système 29 de transfert de fichiers. Chaque travail est un fichier constitué de commandes et de données sur lesquelles ces commandes opèrent.

Certaines de ces commandes sont différentes de celles utilisées dans le cas précédent, car elles portent notamment sur le superviseur de traitement par lots à distance, 28, et sur le système d'exploitation d'une station, et sur le logiciel de transfert (31).

Chaque travail met en oeuvre les outils 30 dans la machine 24 30 et des outils 39, ou 40, ou 41, ou 42, dans l'une des stations 31 à 34. Chaque travail est composé de 3 sous-travaux :

- un premier sous-travail ST1 exécuté dans la machine centrale 24;
- un second sous-travail ST2 exécuté dans une station 35 31,...,34;

- un troisième sous-travail ST3, exécuté dans la machine centrale 24.

Par exemple, pour compiler un texte source, des commandes de ST1 lancent tout d'abord l'exécution d'un gestionnaire de configuration, faisant partie des outils de gestion, 30, dans la machine centrale 24, pour préparer le texte source à soumettre au compilateur.

Des commandes suivantes de ST1 préparent le sous-travail ST2. L'interface 25 envoie ST2 au superviseur 28. Ce dernier envoie ST2 10 à la station 31 par l'intermédiaire du sous-système 29 de transfert de fichiers, et du logiciel 35 de transfert de fichiers, de la station 31. Le sous-travail ST2 est composé du texte source à compiler et des commandes à exécuter dans la station 31.

La première commande du sous-travail ST2 sépare les commandes 15 et le texte source. L'une de ces commandes lance l'exécution du compilateur faisant partie des outils de développement 29 de la station 31. Le sous-travail ST2 inclut des commande de retour des résultats à la machine centrale 24.

Enfin, une commande de ST3 lance l'exécution du gestionnaire de configuration pour enregistrer ces résultats dans l'espace accessible à l'utilisateur, dans le gestionnaire de configuration. Dans l'exemple d'une compilation, ces commandent provoquent l'envoi à la machine centrale de fichiers objets et d'un listing, résultant de la compilation d'un texte source, par l'intermédiaire du logiciel 35 de transfert de fichiers, du sous-système 29 de transfert de fichiers, du superviseur 28 de traitement par lots à distance.

La machine centrale 24 communique avec les stations 31 à 34 par le sous-système 29 de transfert de fichiers résidant dans la 30 machine 24 et par les logiciels de transfert de fichier, 35 à 38, résidant dans les stations 31 à 34, et compatibles avec le sous-système 29 de transfert de fichiers. Les informations sont acheminées physiquement soit par des lignes spécialisées, soit par un réseau de transfert de données.

Lorsqu'une station a terminé le travail qu'elle avait en cours, le superviseur 28 lui transmet un nouveau travail. Quand une station 31 à 34, reçoit un tel travail, elle sépare les commandes et les données, puis exécute les commandes. Lorsque les commandes ont été exécutées, la station indique au superviseur 28 que le travail est achevé.

Une station ayant un système d'exploitation mono-tâche, par exemple MS DOS, ne traite qu'un travail à la fois; alors qu'une station ayant un système d'exploitation multi-tâches, par exemple 10 UNIX, traite plusieurs travaux à la fois.

Le nombre de stations peut être quelconque. Les outils de développement, 39 à 42, peuvent être chargés dans les stations de différentes façons. Le chargement peut être refait pour chaque travail, en incluant au moins un outil de développement dans le 15 fichier de travail transféré à une station par le superviseur 28. Le chargement peut avoir lieu une fois pour toutes, au moyen d'une disquette introduite dans un lecteur de la station; ou bien par téléchargement, au moyen du sous-système 29 de transfert de fichiers; ou bien, au moyen du superviseur 28 de traitement par lots à distance. Dans ce dernier cas, le superviseur 28 est informé du type d'outil de développement à télécharger dans chacune des stations 31 à 34 , au moment où l'utilisateur déclare la station au superviseur en lui indiquant : le type de système d'exploitation de la station, le type du micro-processeur cible concernant la 25 station, et la classe des travaux que la station est autorisée à accepter. Le superviseur 28 en déduit les outils de développement qui sont à charger dans la station considérée.

En général, les utilisateurs développent parallèlement des logiciels pour différents types de micro-processeurs cibles, respectivement sur les différentes stations 31 à 34. Avant de lancer l'exécution d'un logiciel du sous-système 29 de transfert de fichiers, pour transférer un travail à une station, le superviseur 28 prend en compte la classe de ce travail, caractérisée par un outil de développement, et il la compare avec la classe de chaque station, pour sélectionner une station ayant une classe compatible

avec la classe du travail. La classe d'une station est caractérisée par son système d'exploitation, un type de micro-processeur cible, et au moins un outil de développement de logiciels.

La portée de l'invention n'est pas limitée à l'exemple de mise en oeuvre décrit ci-dessus, de nombreuses variantes sont à la portée de l'homme de l'art, notamment en ce qui concerne le type des machines ou le type des systèmes d'exploitation, de ces machines.

10

15

20

25

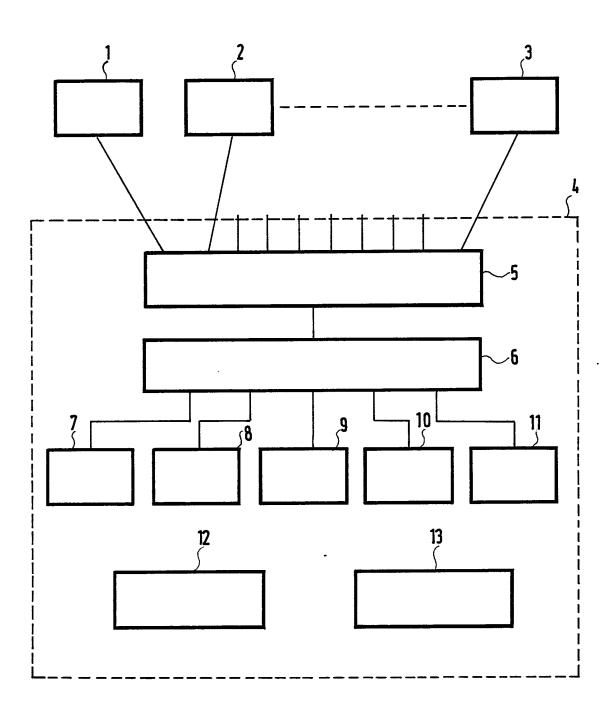
30

REVENDICATIONS:

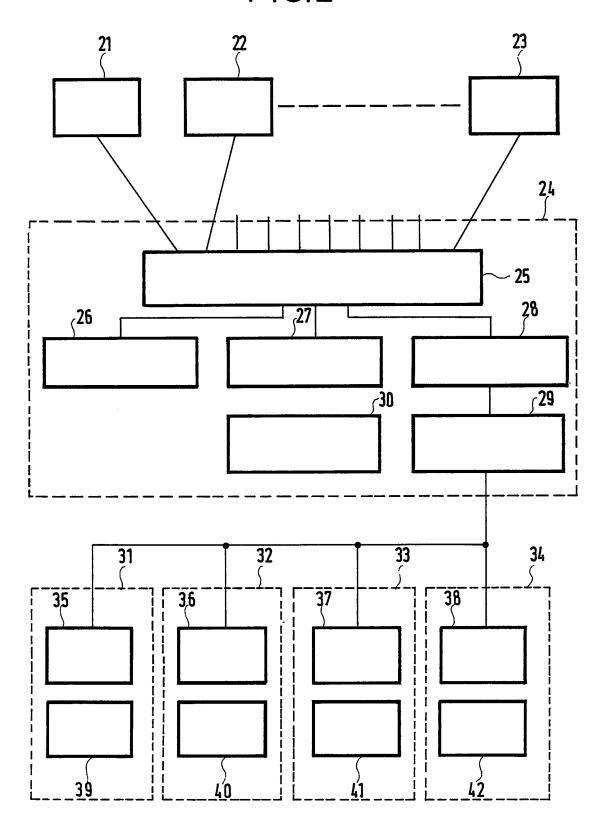
- 1) Procédé de développement de logiciels consistant à exécuter des outils de gestion de développement de logiciels, en collaboration avec des outils de développement de logiciels, caractérisé en ce qu'il consiste à :
- charger dans une machine centrale (24) au moins un outil (30) de gestion de développement de logiciels, supporté par un premier type de système d'exploitation;
- charger dans au moins une station de travail (31) reliée à 10 la machine centrale (24) au moins un outil de développement (39) supporté par un second type de système d'exploitation;
 - lancer l'exécution d'un logiciel de gestion de développement (30), pour préparer un travail;
- lancer l'exécution d'un logiciel (29) du système 15 d'exploitation de la machine centrale (24), transférant un travail de la machine centrale (24) à une station (31), ce travail étant un ichier comportant des données et des commandes portant sur ces données;
 - exécuter ce travail dans la station (31);
- transférer au moins un fichier résultant de l'exécution de ce travail. de la station (31) à la machine centrale (24);
 - lancer l'exécution d'un logiciel de gestion de développement (30), pour enregistrer ce fichier résultant.
- 2) Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que, pour exécuter un travail, recevoir un travail suivant, et transférer un fichier résultant d'un travail précédent, quasi-simultanément dans une même station (31), il consiste à mettre en oeuvre, dans la station, un système d'exploitation multi-tâches.
- 3) Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que, pour lancer l'exécution d'un logiciel transférant un fichier de travail de la machine centrale (24) à une station (31), en vue de développer des logiciels pour différents micro-processeurs cibles, il consiste à prendre en compte des classes de stations et des classes de travaux, chaque classe de stations étant caractérisée

par un système d'exploitation, un type de micro-processeur cible, et au moins un outil de développement de logiciels; chaque classe de travaux étant caractérisée par un outil de développement de logiciels.

FIG.1



2/2 FIG.2



No d'enregistrement

INSTITUT NATIONAL

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FR 9014298 FA 449274

IEEE SOFTWARE, vol. 4, no. 6, novembre 1987, pages 28-35, IEEE, New York, US; D.B. LEBLANG et al.: "Parallel software configuration management in a network environment" * Page 28, colonne 1, ligne 20 - colonne 2, ligne 27; page 29, colonne 2, ligne 16 - colonne 3, ligne 8; page 30, colonne 2, lignes 21-23; page 31, colonne 3, ligne 8 - page 33, colonne 1, ligne 50; page 34, colonne 2, lignes 7-19; figure 4 * DOMAINES TECHNIO RECHERCHES (Int. C	Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	de la demande examinée	
		des parties pertinentes IEEE SOFTWARE, vol. 4, no. 6, novembre 1987, pages 28-35, IEEE, New York, US; D.B. LEBLANG et al.: "Parallel software configuration management in a network environment" * Page 28, colonne 1, ligne 20 - colonne 2, ligne 27; page 29, colonne 2, ligne 27; page 29, colonne 2, ligne 16 - colonne 3, ligne 8; page 30, colonne 2, lignes 21-23; page 31, colonne 3, ligne 8 - page 33, colonne 1, ligne 50; page 34, colonne 2, lignes	examinée	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. CI.5)
Date d'achèvement de la recherche Examinateur 13-06-1991 WEINBERG L.F.			WEIN	

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)

A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général
 O : divulgation non-écrite
 P : document intercalaire

L: cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant